

Proposition de modification de la  
formulation

de la

Charte de la Laïcité Québécoise

## 1- Justification théorique

Je considère que la Charte de la laïcité est trop restrictive, si tant est qu'elle doive énoncer la neutralité de l'État. Car, enfin, la laïcité de l'État émane de son devoir de protéger la valeur républicaine et démocratique -par excellence: la capacité de délibération, laquelle consiste à pouvoir, à tout moment, réviser ses choix. C'est ce qu'on appelle: la liberté. Cette liberté repose sur la communauté linguistique, inséparable de toute communauté politique. Or, c'est parce que l'on se reconnaît comme interlocuteurs, comme êtres réciproques, puisqu'il ne viendrait à personne l'idée d'attendre une réponse d'une chose ou d'un animal, que tout un chacun admet l'égalité et la liberté d'autrui. A cet égard, qu'on se souvienne du fameux *Speak White*, qui fut même poétisé par Michèle Lalonde.

Majeure : Charte ◦ Neutralité

Mineure: Neutralité ◦ Universalité

Cette liberté est exprimée par le suffrage universel, fondement de l'État. De sorte que, celui-ci a le premier devoir de défendre son propre fondement, la délibération, le moment de la réflexion, où la volonté n'est ni pour ni contre quelque bien à choisir (*neuter* = ni pour, ni contre). C'est de cette neutralité morale, base du suffrage universel, que découle nécessairement, en toute cohérence, la neutralité idéologique-non pas seulement religieuse- de tout l'appareil d'État: Police, Écoles, Hôpitaux, ministères et organismes publics et para-publics etc... C'est pourquoi, les signes ostentatoires de T-O-U-T-E idéologie doivent être bannis du fonctionnariat, du sigle communiste au kirpan, du tchador à la croix, de l'insigne gay à l'étoile de David etc... Car, il n'entre pas dans la fonction du professeur de mathématiques d'utiliser son cours comme tribune de "coming out", ni à l'assistante sociale, à donner dans la propagande marxiste sur son lieu de travail, ni au médecin, à faire du prosélytisme "*in articulo mortis*", ni à la police, de réprimander au nom de l'Alcoran etc... En effet, la démocratie

Conclusion:

Charte ๓ Universalité

consiste à promouvoir le bien commun, par le peuple, tandis que la démagogie, elle, propose la défense du bien particulier, par le peuple. Notre bien commun, c'est la liberté, la délibération, fondement de l'État, dont la vocation première est de la protéger, au moyen de la laïcité. Le bien particulier, c'est tout ce qui nous distingue, ce sont nos choix individuels. L'État ne peut promouvoir ceux-ci, sans sombrer dans l'anarchie, sans s'auto-détruire, en se balkanisant,

Enfin, puisque le Québec est souverain, en ses domaines de compétences, on se gardera bien de confondre la personne morale du fonctionnaire, lors de ses heures de travail, de la personne physique du même fonctionnaire, pendant sa vie privée, la seconde seule étant bénéficiaire de tous les droits de l'Homme, exprimés dans les chartes officielles: 1789, 1948, 1975, 1982. Sinon, on devrait fêter le Vendredi Musulman, le Ramadan, la nouvelle année bouddhiste, accommoder de la viande Kasher, Hallal dans les écoles etc...

## 2-Justification pratique

### 2.1 Juridique

A cet effet, au lieu et place de l'actuel projet de loi, détaillé comme un assortiment de dispositions réglementaires, une formulation générale du principe de la laïcité est nettement préférable. Car, il aurait l'avantage de mettre l'accent sur l'attitude de l'État face à la laïcité et non sur les obligations de ses employés, étant donné l'apparente contradiction, entre une affirmation universelle de droits de l'Homme et sa restriction pour le personnel étatique. Voici donc la proposition de libellé:

2.2 Politique

Reformulation

La province de Québec assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté des manifestations, à caractère idéologique, sous réserve de la préservation de l'ordre public. La Province de Québec ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ni aucune idéologie.

Résultat

C'est ce qu'il faut répondre à la démagogie multiculturaliste des fédéralistes *canadiens*, si on veut éviter le populisme, la mauvaise foi et la balkanisation de notre communauté politique.

Alain Rioux

M.A. philosophie

